

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
13

Date de la
Convocation
26/09/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 1er OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq
le premier octobre

à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, MELLADO
Nicolas, ODIN Edwige, PATOUILLARD Emilie, SABOT Norbert,
SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSEES : DEVUN Carole, FAURE Emilie.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Madame Edwige ODIN a été nommée secrétaire de séance.

N° 2025/05/08

**Droit de stationnement
des taxis**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 25
novembre 2010 le Conseil Municipal avait fixé le droit de
stationnement des taxis à 250,00 € par an.

TARIF 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de ne pas modifier le tarif soit pour l'année 2026 :
250,00 €.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Yves BOMPUIS



La secrétaire de séance,

Edwige ODIN

AR Prefecture

043-214302275-20251001-2025_05_08-DE
Reçu le 10/10/2025